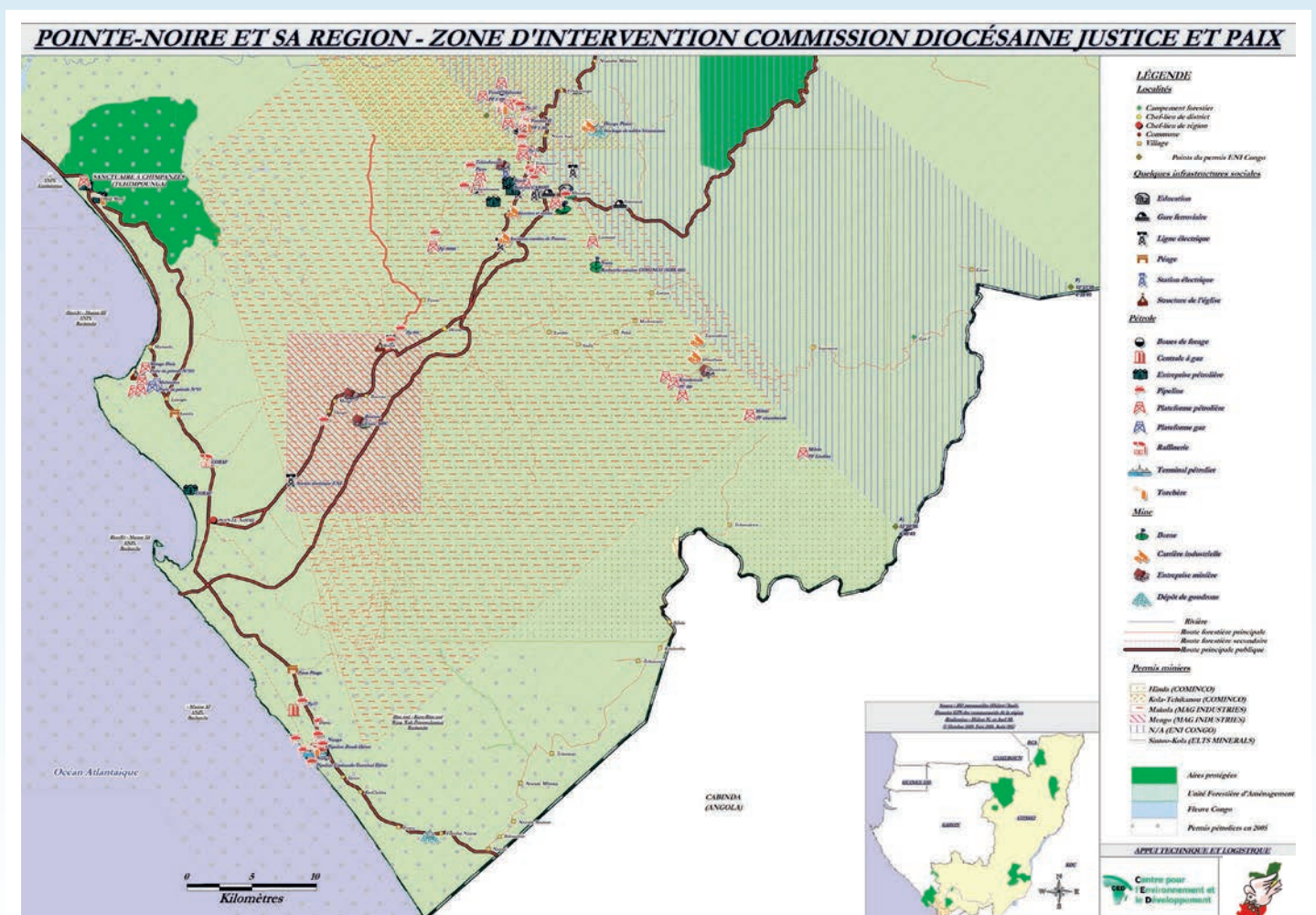




CARTOGRAPHIE DES VILLAGES PETROLIERS ET MINIERS DE POINTE NOIRE ET DU KOUILOU



Préface

Le Congo Brazzaville est situé en Afrique Centrale. Il couvre une superficie de 342.000 km² et a une population estimée à plus de 4.000.000 d'habitants. Le pays possède beaucoup de ressources naturelles telles que le bois, le fer, le manganèse, les sables bitumineux, l'uranium et le pétrole qui est la principale source des revenus de l'Etat congolais. En effet, les revenus pétroliers participent à près de 80% du budget de l'Etat.

En 1958, l'exploitation pétrolière a commencé à Loango dans le département du Kouilou, par l'entremise de la Société des Pétroles d'Afrique-Équatoriale Française, (S.P.A.E.F) qui devint par la suite tour à tour ELF Congo, TOTAL FINA ELF et enfin TOTAL Congo. Quelques années plus tard, ELF Congo a arrêté ses activités en on shore pour se concentrer sur l'off-shore. L'exploitation du pétrole en on shore a connu un rebondissement avec les activités de la compagnie Zetha en 2000 dans la sous-préfecture de Hinda qui a vendu ses actions en fin décembre 2007 à Eni Congo. Dans la foulée, l'exploitation en on shore a attiré d'autres acteurs dans les différentes sous-préfectures Tchiamba Nzassi, Hinda et Madingo-Kayes pour une production d'environ 240 000 barils de pétrole par jour en 2013 (rapport ITIE 2013.)

De même, plusieurs permis d'exploration ont été concédés dans la même période à différentes sociétés pour l'exploration et l'exploitation des mines. C'est le cas des sociétés MAG minéraux potasse Congo et COMINCO.

Cette exploitation qui se fait à proximité des habitations est source de conflits entre les compagnies et les communautés riveraines qui accusent les compagnies de polluer l'environnement et d'être à l'origine des plusieurs changements dans leur mode de vie : altération des cours d'eaux des suites, appauvrissement du sol et faible rendement agricole, occupation des terres et autres espaces communautaires.

A la suite du plaidoyer pour une meilleure gestion des revenus pétroliers au Congo Brazzaville, et le plaidoyer pour la mise en œuvre de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives, la Commission Justice et Paix a décidé d'inclure dans ses programmes l'appui aux communautés riveraines. Cet appui aux communautés s'est fait dans un premier temps par la sensibilisation, puis la formation et le plaidoyer pour la défense des droits des riverains. Il est apparu et cela très rapidement que les riverains n'avaient pas une maîtrise de leur espace géographique et que certains conflits entre eux étaient liés à cette méconnaissance, et que la venue des compagnies étrangères qui offrait des nouveaux types de droits était à l'origine de ces disputes : compensation sur les terres, les cultures, l'offre de l'emploi par quota aux différentes communautés ; privilèges liés à la présence de l'installation industrielle.

Face à ces problèmes, la Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe Noire a eu recours à une bonne pratique déjà réalisée par le Centre pour l'Environnement et le Développement du Cameroun CED, par une approche de défenses des droits des

communautés riveraines par la cartographie participative. L'exercice aura pour objectif de sensibiliser chaque communauté à la connaissance de son espace et de celui de la communauté voisine, ainsi que l'utilisation des ressources et déterminer les interférences des acteurs extérieurs dans le mode de vie communautaire.

Cette cartographie a connu la participation des membres des villages pétroliers et miniers des sous-préfectures de Hinda, Tchiamba-Nzassi et Madingo-kayes. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes : la sensibilisation des chefs des villages et des leaders communautaires pour identifier les participants, expliquer les enjeux de la cartographie et obtenir leur adhésion au projet ; la sensibilisation des autorités administratives notamment les sous-préfets pour expliquer les différentes phases du projet mais aussi obtenir leur compréhension, puis finalement la mise en œuvre du projet.

Deux formations distinctes ont été données aux membres des communautés riveraines et à l'équipe de la Commission Diocésaine Justice et Paix. Les communautés riveraines ont été formés à l'utilisation des GPS de marque etrex et à la collecte des données. Ils ont marqué tous les points importants pour la réalisation des droits sociaux économiques des populations riveraines dans leurs milieux de vie respectifs à savoir : les cours d'eaux, les champs de manioc, les habitations, les centres de santé, les écoles, sanctuaires et en bref toutes les activités réalisées dans les différents villages. L'autre formation a concerné les membres de la CDJP au traitement des informations collectées et à la connaissance du logiciel Mapinfo. Ces formations données par un expert du CED ont eu lieu courant aout 2011, aout 2012 et juin 2014.

Après le traitement des données, une phase de validation a été réalisée dans chaque village avec la présence des personnes n'ayant pas participé à la collecte des données. Une première présentation de la cartographie a été faite en la paroisse Christ Roi en date du 8 juin 2011. S'en est suivi le travail de correction et de collecte des points complémentaires, de nouvelles validations, mais aussi de l'extension à d'autres communautés au total 18 villages des départements de Pointe Noire et du Kouilou ont participé à cet exercice.

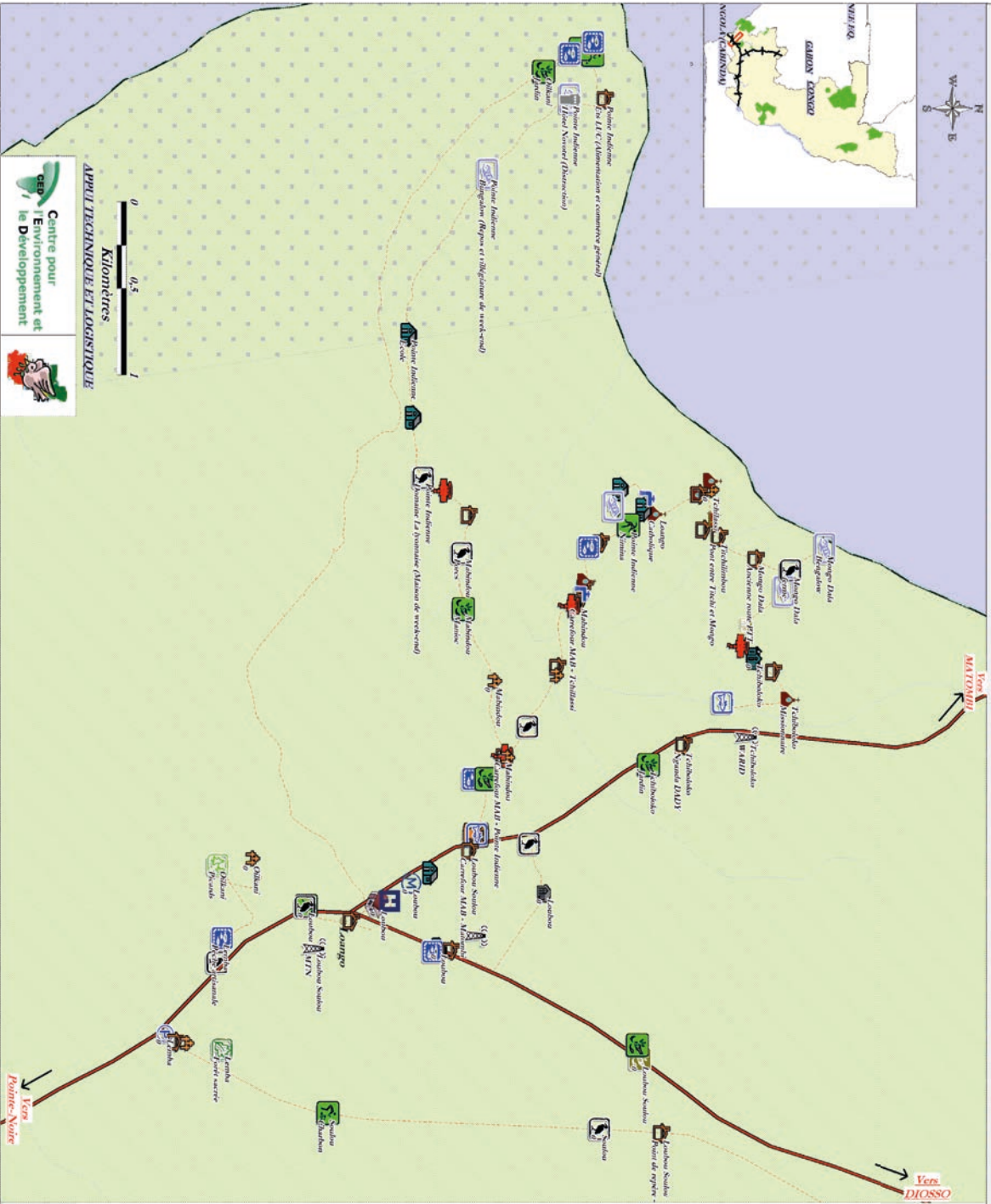
Ce travail a permis de mettre à jour multiples problèmes notamment des problèmes sur la méconnaissance des limites réelles des villages par les populations, le changement de mode de vie des populations, le danger de la proximité des sites ou plateformes des habitations dans certains villages, l'occupation des espaces cultivables par les compagnies, la faible évolution des villages malgré la présence de plus en plus intense de l'activité extractive.

La cartographie participative a été un outil d'un côté de sensibilisation, d'éveil et de prise de conscience des communautés riveraines et de l'autre un outil de plaidoyer en faveur du respect des droits des communautés riveraines des exploitations pétrolières et minières.

Vous trouverez dans cette brochure les premières cartes sélectionnées avec quelques premières leçons non exhaustives tirées, en attendant la parution de la seconde version plus complètes et tenant compte de vos critiques.



CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE LOANGO



LÉGENDE

- Village
- Agriculture Plaque Eco
- Agriculture vivrière
- Agriculture fruitière
- Agriculture chèvrerie
- Antenne télécom
- Centre gaz
- Centre de santé
- Centre de formation
- Centre de culture
- Centre de sport
- Centre de réunion
- Centre de stockage
- Centre de distribution
- Centre de traitement
- Centre de collecte
- Commune
- Education
- Hôpital
- Marché
- Poste
- Pêche
- Pêche-étang
- Pêche
- Phare
- Point d'eau aménagé
- Préfecture
- Sanonerie
- Site sacré
- Site touristique
- Rivière
- Pistes communautaires
- Route principale publique
- Océan
- L'IFA 2006
- Kromb pntndr 2005

Cartographies locales : AAAAAAAAAAAAAAAAAA
et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
Réalisation : Didot N.
© Octobre 2010, Juin 2011

LOANGO

1^{er} village pétrolier pays ayant fait l'expérience de l'exploitation pétrolière on-shore au Congo. Il a servi de cobaye à l'industrie pétrolière et aux prochains villages qui devaient plus tard connaître la même expérience avec pour résultat la montée de la pauvreté et l'anéantissement progressif du tissu social et culturel. L'emprise spatiale des activités communautaires est lâche, et la compétition avec les infrastructures pétrolières – abondamment implantées dans ce même espace – est rude et déloyale. Mais l'on peut imaginer qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Village carrefour, particulièrement bien desservi par l'infrastructure routière, la vie s'est progressivement déplacée de son antre d'autrefois pour suivre l'itinéraire routier. Il est à noter que l'indigence de la gamme d'activités de subsistance traditionnelle indique la progressive rupture avec la culture d'autrefois et surtout avec l'autonomie alimentaire, voire le bien-être.

Toutes les activités traditionnelles des villageois se situent en moyenne à moins d'un kilomètre d'un axe routier. L'agriculture, le ramassage et la pêche sont toujours pratiqués de manière rudimentaire et en quantité insuffisante pour couvrir les besoins locaux. On peut observer la persistance de quelques projets générateurs de revenus de la période faste (élevage moderne) qui est encore une fois le signe de l'extraversion du village, de la dépendance forcenée de l'extérieur pour faire face aux besoins élémentaires et challenges du village. L'élevage seul a muté pour devenir semi moderne avec le soutien de l'activité pétrolière. La période de l'exploitation n'a pas entraîné avec elle l'amélioration des conditions de vie de ce village comme on aurait pu s'attendre.

Plus encore, le visage du village laisse l'impression d'un village sinistré par une catastrophe ayant entraîné soit la disparition de ses habitants, soit leur exode vers d'autres lieux, soit encore la relocalisation du village ailleurs. Il est en effet curieux de remarquer que le tout premier village pétrolier de la République du Congo ne tiens à peine sur 2x3km². Mais, les habitations sont dans la majorité situées tout au long des routes principales du village .sur l'axe qui mène vers Diosso. Cependant, plusieurs espaces demeurent inhabitées : des plaines où on pratique l'agriculture ou des espaces qui sont à coté des infrastructures pétrolières. Il est vrai qu'il y a peu d'activités qui sont développées dans le village hormis les petits commerces telles que des boutiques d'alimentation vers l'école ; des dépôts de vente de ciments). . Plus de 1500 personnes vivent dans le village. Une partie de la population s'approvisionne Pointe Noire.

L'essentiel des activités villageoises sont localisées le long des artères principales de la fourche routière qui impose un ordonnancement de l'organisation de l'espace du village. Lorsqu'elles viennent à s'en émanciper, c'est pour des activités modernes telles l'élevage ou la pose des infrastructures pétrolières. En plus, la très grande distance entre les activités

qui couvrent cet espace témoigne s'il en était encore besoin du peu d'emprise que ces communautés ont désormais sur leurs terroirs.

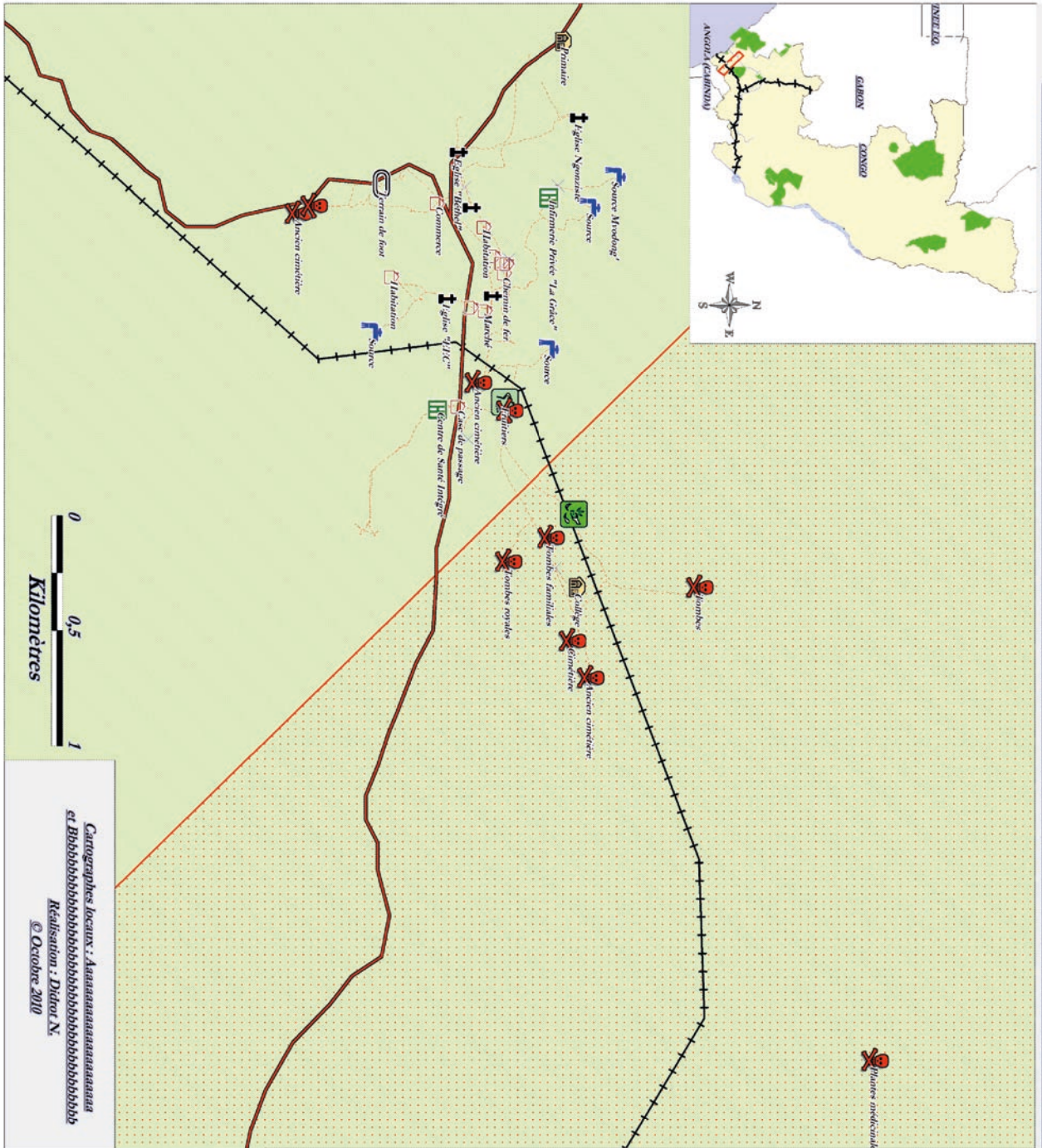
Cette désappropriation spatiale raffinée est la conséquence de mutations profondes qui ont affecté les genres de vie. Elle est caractérisée dans un premier temps par un appauvrissement des terroirs doublé de la cessation de l'activité de compagnie pétrolière et dans un deuxième temps par l'irrésistible fascination de la grande ville sur ces villageois achèvent de les contraindre de quitter les villages.

La relation de dépendance à la terre a sensiblement diminué et l'indigence du tissu d'activités traditionnelles ne peut engendrer que la pauvreté, l'exode rural...

Expérience douloureuse de la baisse voire de la cessation d'activité dans le village avec ses difficultés consécutives à la réinvention d'une vie sans ressource et le réapprentissage des habitudes de vie oubliées du fait de la période pétrolière. L'Exploitation pétrolière n'a pas grandement changé les habitudes de vie ; Certes avec l'affectation de l'espace qui est désormais dominée par les activités à forte valeur économique. C'est ainsi que Pointe Indienne sert essentiellement au tourisme et loisirs. Avant la Pointe Indienne était un grand lieu de tourisme surtout pour les expatriés qui s'y retrouvaient les Week-end pour profiter de l'océan. Certains ont financé la construction des cabanes qu'ils occupaient et à leur départ les ont cédé à confrères et amis expatriés eux aussi. Peu de maisons ont été cédées à des représentants de la communauté qui font la location le week-end. Les populations du village étaient chargées de l'entretien et du gardiennage des dites-maisons moyennant une petite rémunération. Actuellement avec l'avancée des eaux (l'océan), plusieurs maisons ont été absorbées par l'eau et le site n'est plus ce qu'il était avant.

On peut en déduire que la rupture fondamentalement insidieuse pour aller vers une modernité a été mal assurée par le village, en lui causant un grand préjudice, d'autant que la migration vers la vie moderne au mépris du village et sans encadrement ni accompagnement n'a été que calamiteux. Si l'activité les y ayant conduits avait pris suffisamment compte d'elles, leur intégration dans ce nouveau mode de vie serait plus bénéfique, mais dans le cas actuel, c'est simplement de la déstructuration pure et simple.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE MBOUKOU



Cartographes locaux : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
 Réalisation : Didot N.
 © Octobre 2010

Centre pour l'Environnement et le Développement
 CED

APPUI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE
 CDP/ Roinen/Noire/iiiiiiiiii
 et

- LÉGENDE**
- o Village
 - ◆ Point Permis Sables bitumineux ENI
 - 🌱 Agriculture
 - ✂ Carrefour
 - 🏠 Cuellerie
 - 🎓 Ecole
 - ⛪ Eglise
 - 🏠 Infrastructure villageoise
 - 🚰 Point d'eau
 - 🏥 Santé
 - 🏠 Site sacré
 - 🏊 Sport
 - Pistes villageoises
 - Route principale publique
 - Chemin de fer
 - Ruisseau
 - Rivière
 - Fleuve_Congo
 - Océan
 - Aires_protégées
 - UFA_2006
 - Permis_petrole_2005
 - Permis_minier_2005
 - Permis_Sables_bitumineux_ENI
 - Pays_d_Afrique_centrale_par_NOM="Congo"
 - 📱 Not (NOM="Congo")

MBOUKOU

Le village Mboukou est le plus grand village pétrolier de la sous-préfecture de Hinda. Il fait l'objet de plusieurs permis d'exploration et d'exploitation (hydrocarbures, Sables bitumineux, Phosphate). Mais cette présence de l'activité pétrolière n'a pas contribué à des changements favorables notables dans la communauté. Mais au contraire, cette activité est source d'impacts aussi bien sur la production agricole et le réseau hydrique du village.

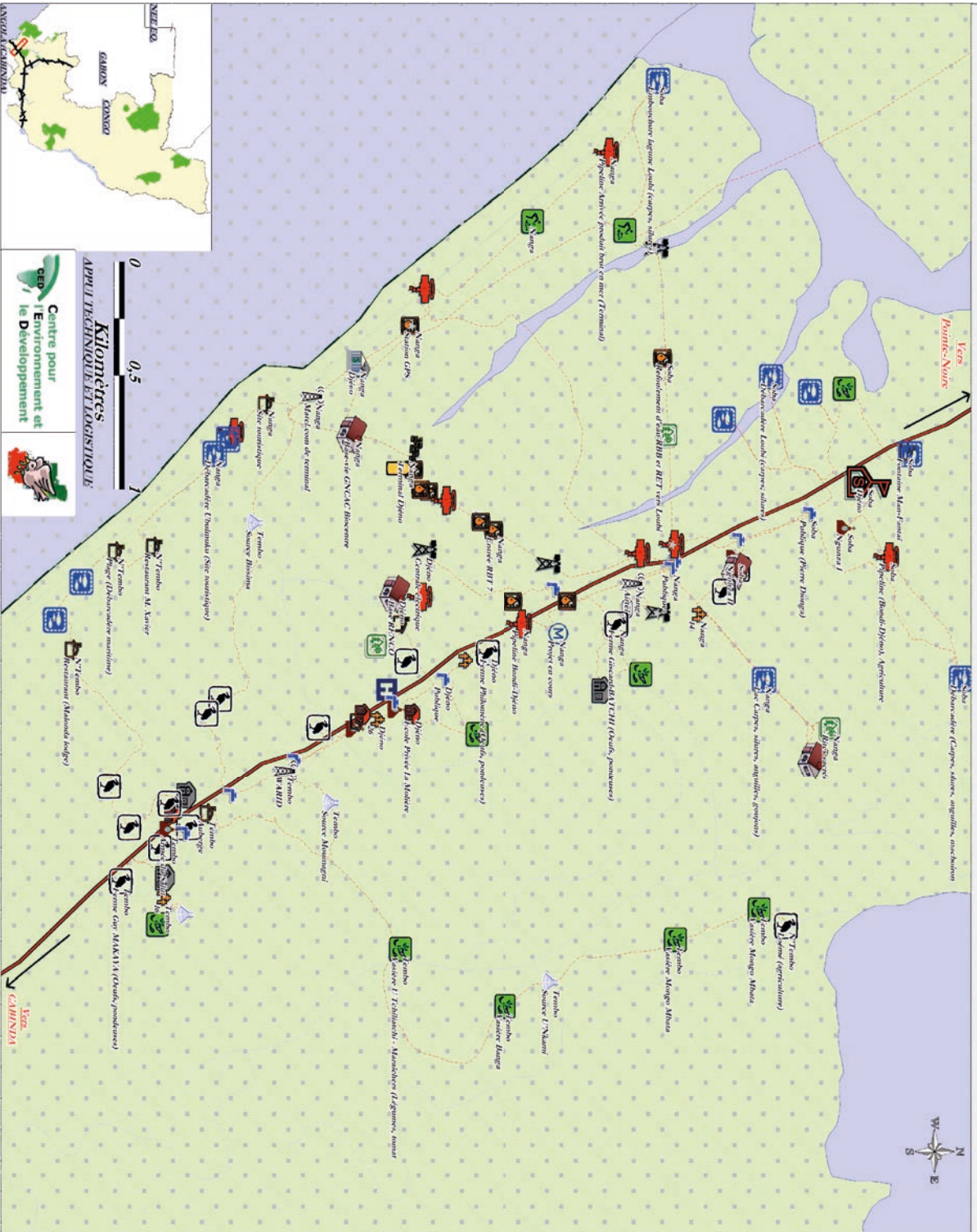
Il y a actuellement 3 plates formes pétrolières de la compagnie Eni Congo (2000, 2100 et celle de Zingali) avec son lot de problèmes notamment des déversements du brut et des eaux souillées vers les cours d'eau situés en aval. celles ci n'apparaissent pas sur la carte. Et il y aussi les sites où la société COMINCO a fait des prélèvements des échantillons de phosphates.

Les points d'eau sont relativement bien répartis et les cimetières constituent le maximum de points collectés pendant la cartographie du village.

Il apparait assez clairement que ce village ne peut satisfaire les besoins élémentaires de ses populations. Le chemin de fer, la route et autres infrastructures constituent le véritable socle de l'espace du village.

Mboukou reste un village même s'il a une grande étendue. Les activités traditionnelles continuent à être exercées mais elles n'ont pas beaucoup été représentées sur la carte. La plus grande activité est l'agriculture qui est en grande partie une agriculture de subsistance. Quelques cultures sont commercialisées telles que les patates douces et les tubercules de manioc après transformation en pains de manioc.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE DJENO



LÉGENDE

- Village
- Agriculture
- Ancienne chefferie
- Antenne télécom
- Autres infrastructures pétrolières
- Casernes militaires
- Chapelle
- Cimetière
- Collecte Produits Forestiers
- Education
- Eglise
- Electricité
- Elevage
- Entreprise
- Infrastructure sociale
- Marché
- Pêche
- Pipeline
- Point d'eau
- Point d'eau aménagés
- Santé
- Site sacré
- Stade de football
- Touche
- Rivière
- Route principale publique
- Pistes villageoises
- Océan
- UIVA 2006
- Permis pétrolier 2005

Cartographes locaux : Alain PRATT-KALLI et Jean POATY POBA
 Réalisation : Didier N.
 © Octobre 2010, Juin 2011

DJENO

Village de pêcheurs à l'origine grâce à cette importante ouverture sur l'océan à l'ouest, adossé sur le socle agricole que la terre ferme lui offre à l'est, Djéno est un cadre de rêve offrant toutes sortes d'opportunités à ses habitants avant le déclenchement de la compétition de l'espace occasionnée par l'exploitation industrielle des ressources naturelles (forêt, hydrocarbures).

En effet, tout l'espace du village fait partie de ce que le zonage à considérer – sans consultation préalable ni effet d'entraînement à la suite de la mise en œuvre de ces projets d'extraction – comme dédié à la zone de permis pétroliers en 2005 par l'Etat, en tant que tel rendant la cohabitation quelque fois difficile. D'ailleurs, ce même espace a le statut d'une Unité Forestière d'Aménagement (UFA) en 2006. Cette superposition des affectations foncières entraîne également un chevauchement de droits des utilisateurs de l'espace (forestiers, pétroliers) ; ce qui en rajoute à la complexification de la gestion de cet espace. On peut donc comprendre que pour le planificateur, cet espace a une fonction économique voire industrielle dans les plans de l'Etat. Signalons tout de même au passage que ces acteurs sont extérieurs aux communautés locales dont les activités traditionnelles sont historiquement réparties sur l'ensemble du finage villageois dont il semble curieusement, qu'aucune mesure particulière n'ait été prise pour mettre les premiers habitants qui occupent cet espace à l'abri de ce que ces nouvelles vocations de l'espace pourrait avoir de préjudiciable sur ces hommes, leur environnement et leurs ressources traditionnelles. En conséquence, en l'absence de dialogue et de planification participative, ces activités ne pourraient pas coexister sur le même espace car même si l'activité forestière ne se limitait qu'à une coupe sélective des espèces ligneuses à maturité (écrémage), les autres détiennent des droits exclusifs sur le même espace.

En dehors de la zone de l'océan qui fait partie du village, la terre ferme est quasiment divisée en 2 par l'axe routier qui mène à la frontière angolaise. On y observe de part et d'autre le développement d'un élevage semi moderne de la volaille (fermes) et qui traduit une occupation des terres confinées à un espace restreint. C'est une activité génératrice de revenus qui ne sert pas nécessairement à la subsistance communautaire, mais davantage à la commercialisation. Toutefois, la majeure partie de la population vit dans une pauvreté rampante qui la tient encore en marge de ce train de changement. Les mutations sur cet espace surviennent assez rapidement pour leur permettre de s'y adapter, changer d'habitudes et d'activités, surtout que ceci requiert des ressources financières de départ qu'elles ne peuvent guère mobiliser.

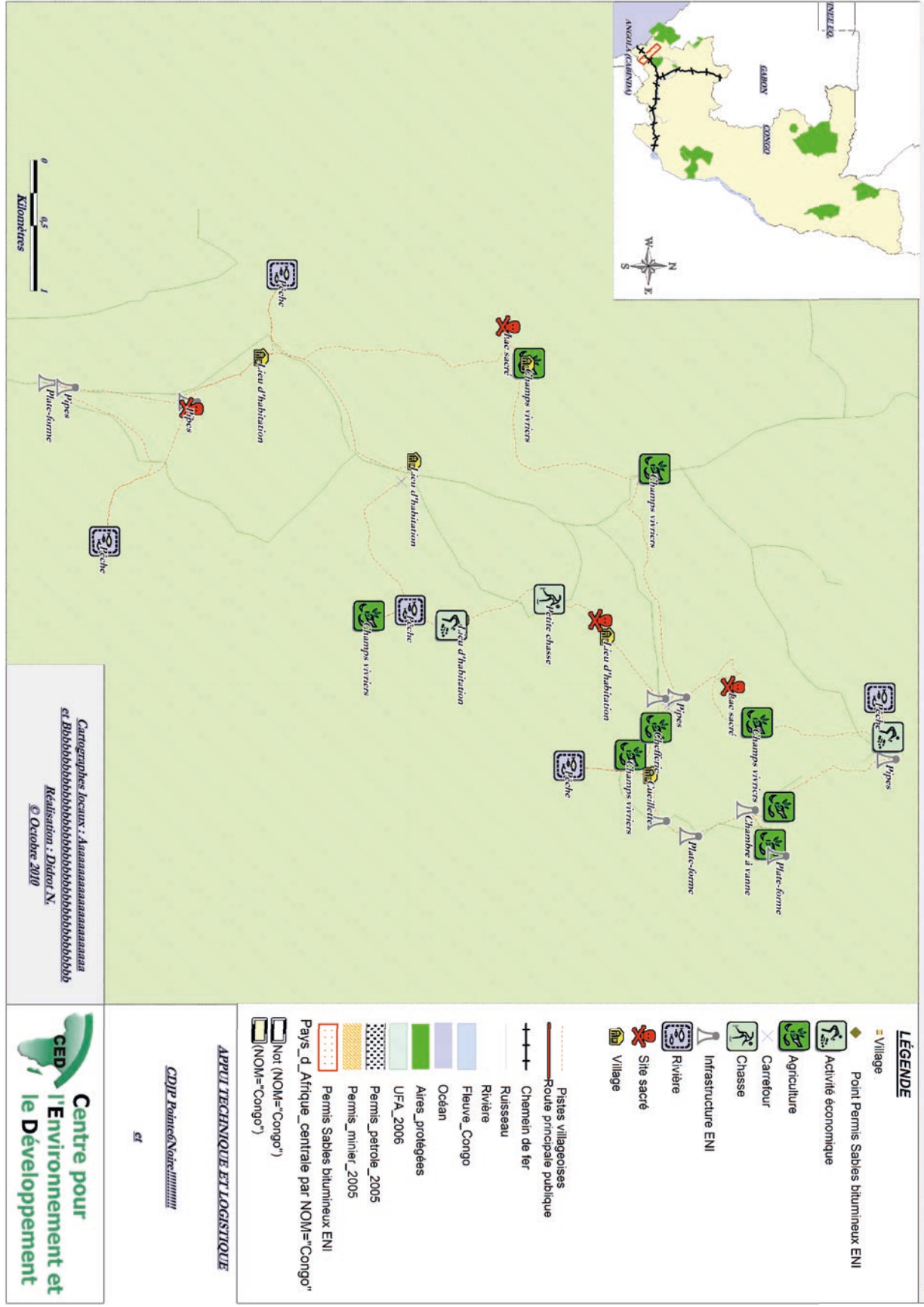
Quant à l'agriculture – pour ce qui en reste (5 points sur la carte) – elle se fait presque exclusivement à l'est du village, bien loin de la côte et des installations pétrolières, mais n'arrive plus à couvrir les besoins alimentaires de ces

habitants. Les activités agricoles s'éloignent de la côte et se pratiquent désormais presque uniquement au-delà du tracé routier, l'ouest (côté gauche) ayant pratiquement été conquis et ravi par l'activité pétrolière. Quelques points de pêche subsistent encore, mais pour combien de temps encore ? Il est à noter que ces points connaissent une contamination progressive qui entraîne entre autres conséquences la baisse des prises... La collecte des produits forestiers qui se trouvent encore dans la zone qui constitue le dernier contact traditionnel avec cet espace devenu pétrolier. Une partie des produits agricoles (Ignames, Patates, banane, arachide, manioc) est vendue et une autre partie destinée à la consommation domestique. Par contre la pêche continue difficilement de se faire dans l'océan. L'huile (paraffine) sur la côte et dans l'océan empêche la reproduction des poissons et contamine ceux des poissons vivants. Après la pêche, il n'est pas rare que l'on retrouve des traces d'huile dans le poisson. Ce qui a modifié quelques habitudes des habitants qui dépendent de la ville pour l'approvisionnement en poisson et en viande. D'où, la multitude d'implémentation des établissements de commerces d'aliments congelés (boucheries).

Nombreuses sont les réalisations sociales d'importance que l'on doit à la longue présence des opérateurs pétroliers successifs (route, électricité...) dans la région, et dans le même temps, le terminal pétrolier de Djeno et de nombreuses installations associées (pipeline, torchère, entreprises de sous-traitance) se disputent l'espace.

Le village est aujourd'hui remodelé et définitivement engagé dans une déconnexion de la vie traditionnelle et surtout culturelle vit dans un environnement fortement odoriférant (odeur suffocante à longueur de journée) qui appelle des efforts d'adaptation de la part de différents acteurs opérant dans la zone. Actuellement, selon le découpage administrative Djeno est un quartier de la ville de Pointe Noire.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE TCHIMBOUISSI



Cartographies locaux : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 etBB
 Réalisation : DIDOT N.
 © Octobre 2010

LEGENDE

- Village
- Point Permis Sables bitumineux ENI
- Activité économique
- Agriculture
- Carrefour
- Chasse
- Infrastructure ENI
- Rivière
- Site sacré
- Village
- Pistes villageoises
- Route principale publique
- Chemin de fer
- Ruisseau
- Rivière
- Fleuve_Congo
- Océan
- Aires protégées
- UFA_2006
- Permis_petrole_2005
- Permis_minier_2005
- Permis Sables bitumineux ENI
- Pays_d_Afrique_centrale par NOM="Congo"
- Not (NOM="Congo")
- (NOM="Congo")

APPUI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

CDJP Pointe-Noire
 et



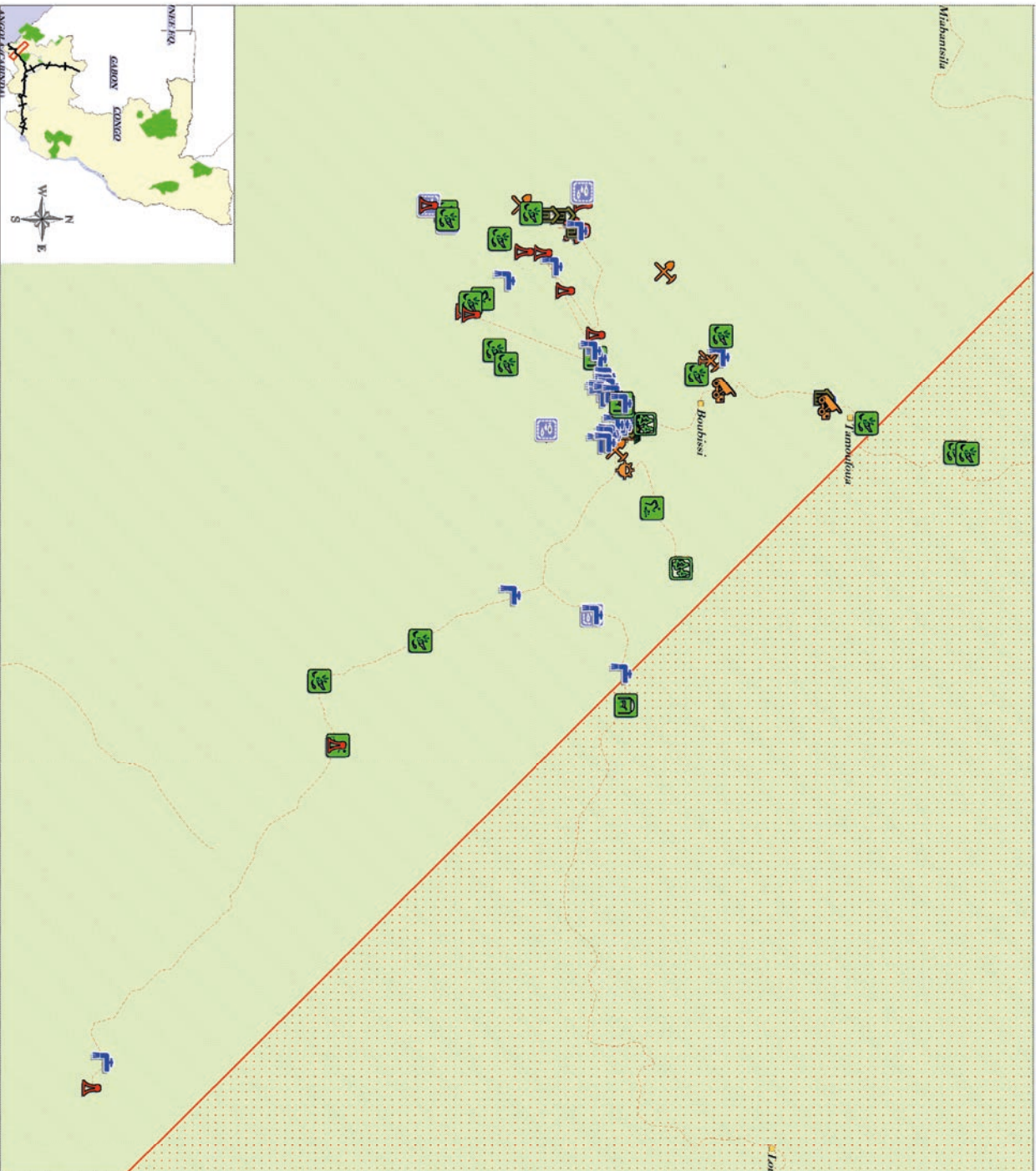
TCHIMBOUISSI

"Tchimbouissi, un village sous l'emprise progressive quoique encore limitée d'une compagnie pétrolière. Un peu excentré par rapport à l'axe routier principal qui mène à Brazzaville, ce village voit son espace traditionnel colonisé par de nombreuses installations qui côtoient allègrement les activités traditionnelles telles que l'agriculture, la pêche, la petite chasse de rongeurs et la collecte. La diversité des activités de ce village traduit un certain engouement des populations pour la mise en valeur de leur espace qui doit désormais devoir composer avec les intérêts d'opérateurs extérieurs à la communauté mais dotés d'un soutien et d'une puissance qui fragilisent toute tentative de la communauté de leur faire un quelconque ombrage.

Le village compte au moins 500 habitants repartis en deux blocs. Tchimbouissi I et Tchimbouissi II (zone proche du site de Mboundi). Ceux qui sont dans le bloc II subissent les effets de la luminosité de la torchère et donc la pratique de la chasse en devient difficile. Ils vivent dans des cabanes en planches.

Au nord et au sud du village, les plateformes se discutent l'espace communautaire. Légèrement excentré au sud, les installations marquent la limite actuelle de la zone d'activités du village mais voisine de manière anormale avec des points de pêche avec le risque en cas de déversement accidentel d'une pollution imparable. Il en est de même pour ce site sacré qui est sous la domination de la plateforme dans le sud de la carte. Le mélange d'espace réduit les espaces cultivables dans ce village avec notamment une interdiction de brûler dans certaines zones alors que la population a pour habitude de pratiquer les cultures sur brûlis. L'exploitation du pétrole a des répercussions sur la qualité de l'eau dues aux déversements des eaux de productions et du brut provenant des plates formes dans les cours d'eaux traditionnels. Certains cours sont de la sorte devenus impropres à la consommation. Dans le nord, c'est davantage l'espace agricole qui est sous la menace permanente. En dehors de ces menaces, il faut dire que l'espace est difficile à mettre en valeur parce qu'il est fragmenté par ces installations étrangères assorties de quelques conditionnalités.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE MBOUBISSI



LÉGENDE

- Village
- Point Permès Sables bitumineux ENI
- Agriculture vivrière
- Agriculture fruitière
- Base-vie
- Carrière artisanale
- Carrière industrielle
- Chasse
- Chefferie
- Collecte Produits Forestiers
- Eglise
- Elevage
- Infrastructure communautaire
- Infrastructure EMAC/CA
- Infrastructure ENI
- Infrastructure SOCOBRAN
- Pêche
- Point d'eau
- Site sucré
- Piste villageoise
- Route principale publique
- Chemin de fer
- Rivière
- Fleuve Congo
- Océan
- Aires protégées
- UFA 2006
- Permès minier 2005
- Permès Sables bitumineux ENI

Cartographie : Jessica T. AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BB
 Réalisation : Didot N.
 © Octobre 2010, Juin 2011

APPU TECHNIQUE ET LOGISTIQUE



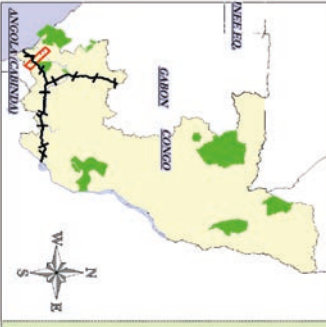
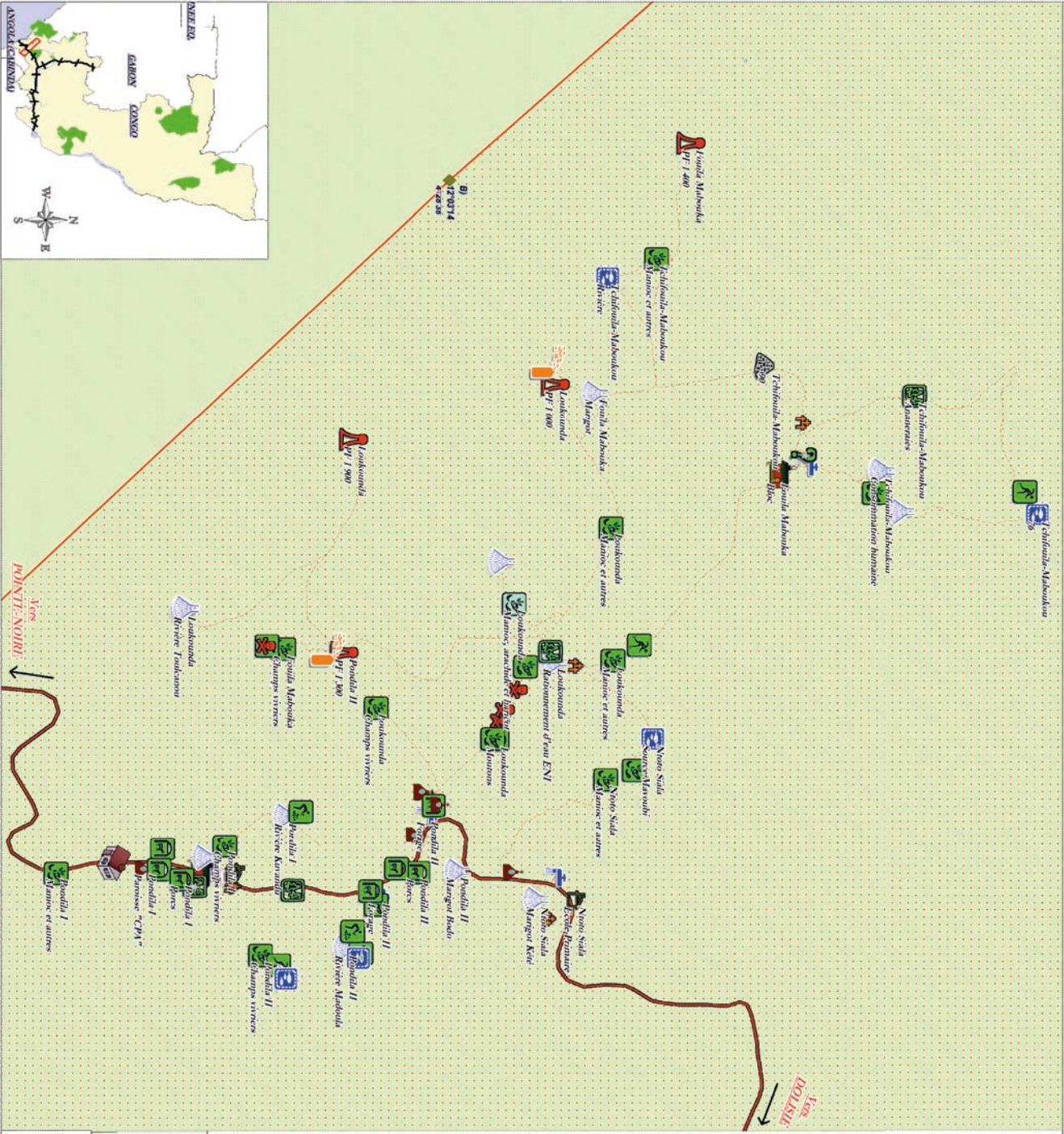
MBOUBISSI

A la lisière de la zone forestière (en rouge), l'espace du village Mboubissi est encore bien étalé. Les activités suivent encore les pistes (itinéraires villageois). La gamme de ces activités est variée. On y pratique l'agriculture, l'élevage, la pêche dans un espace davantage dédié à l'habitation, et même les activités sur le site sacré, ce qui est déjà en l'état est une performance pour de villages pétroliers typiques. Plus encore, les populations de ce village se livrent allègrement à la collecte de produits forestiers ligneux et non ligneux dans leur forêt pour satisfaire leurs besoins domestiques et même au-delà. La plus grande particularité vient de ce que la chasse qui exige pour le village d'avoir de grands espaces en réserve continue d'y être pratiquée. Il apparaît que l'occupation de l'espace n'est pas complètement modifiée et que l'utilisation traditionnelle des ressources naturelles et culturelles connaît une timide concurrence des activités minières (carrières) et pétrolières (plateformes) qui pourrait aller en s'intensifiant dans un avenir plus ou moins proche.

L'activité d'exploitation pétrolière est encore embryonnaire dans ce village. Les installations pétrolières bien que présentes et concentrées dans un rayon au centre-ouest du village produisent déjà des effets négatifs sur la vie de la communauté notamment sur la production agricole due à l'appauvrissement du sol impactés par les pluies noires causées par la présence de la torchère. Cette torchère a depuis lors réduite. A côté de celles-ci, des carrières d'exploitation de gravier localisées au nord-ouest du village sont actives depuis 1998 avec un impact négatif tout aussi limité.

Pour les populations locales, la satisfaction des besoins élémentaires est progressivement rendue difficile dans ces conditions concurrentielles. La précarité et la vulnérabilité de ces populations commencent à se frayer un chemin pour ainsi sévir jusqu'à enlever toute dignité à ces braves populations riveraines. Les activités de développement socioéconomique entreprises par les compagnies sont peu visibles dans cette localité. On observe une transformation de l'espace (réalisations de quelques ouvrages par la compagnie ENI : Electrification publique d'une partie du village, construction d'un centre de santé, réparation des forges d'eau) mais sans une grande amélioration de la situation sociale de la communauté riveraine.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE NTOTO SIALA



LÉGENDE

- Village
- Point Permis Sables bitumineux ENI
- Agriculture vivrière
- Agriculture fauvrière
- Chasse
- Chênerie
- Cimetière
- Collecte Produits Forestiers
- Dépôt de boues ENI
- Église
- Élevage
- Infrastructure communautaire
- Infrastructure ENI
- Pêche
- Plantation expérimentale ENI Congo
- Point d'eau
- Point d'eau aménagé
- Site sacré
- Stade de football
- Toucheure
- Routes villageoises
- Route principale publique
- Chemin de fer
- Rivière
- Piscine Congo
- Aires protégées
- U/I/A 2006
- Permis minier 2005
- Permis Sables bitumineux ENI

Cartographies locales : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BBB

Réalisation : Didier N.
 © Octobre 2010

APPU TECHNIQUE ET LOGISTIQUE



NTOTO SIALA

Ce village confine désormais ses activités essentiellement dans sa partie sud-ouest tandis que, le reste du village a été progressivement colonisé par les infrastructures pétrolières. En plus de disputer l'espace strictement consacré aux activités les plus vitales, les installations pétrolières se répandent dans le village et autour comme des métastases d'un cancer parti du village. Le village se sortira-t-il de cette gangrène ? Et si même par extraordinaire elle arrivait à y subsister, dans quel état serait-ce ?

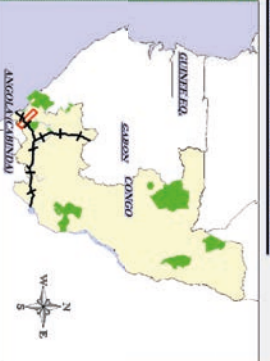
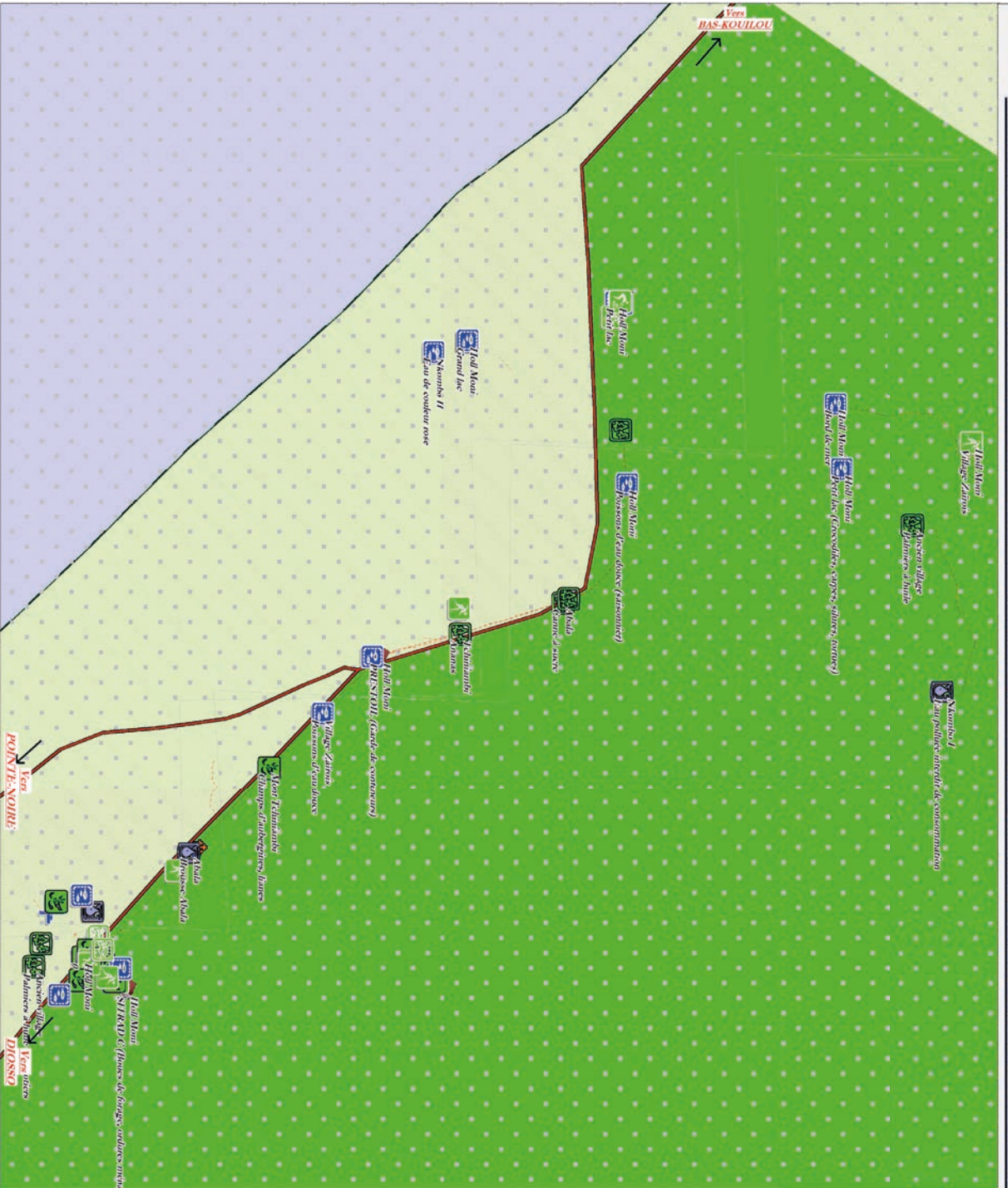
Assis sur une concession du zonage, concentration excessive des activités du village (agriculture, chasse, cueillette et pêche) qui sont partagées en deux petites zones par l'axe routier Brazzaville/Pointe-Noire.

Les activités traditionnelles restent mais le défaut de l'espace n'en favorise pas le plein déploiement. Les habitants s'en prennent à rêver de recrutement au sein de la compagnie qui occupe leur espace, délaissant ainsi la prise en main de leur espace avec pour conséquence entre autres un dédain lent certes mais dont la progression peut se révéler dramatique pour la survie du village.

Les infrastructures pétrolières sont concentrées et ne manquent pas de générer des impacts sur l'environnement notamment l'appauvrissement des sols dues à l'infiltration des eaux de production et des eaux souillées provenant des plates-formes. Les points d'eau naturels sont altérés par les eaux et brut issues des activités pétrolières les rendant ainsi impropre à la consommation. D'où la distribution d'eau par camion citerne par la compagnie Eni Congo.

Les activités des populations du village sont essentiellement celles qui sont citées en amont .On peut toutefois y ajouter la vente des produits locaux récoltés ou transformés. (Pain de manioc, tubercules etc.)Les menaces qui pèsent sur les activités traditionnelles sont entre autres la proximité des installations pétrolières des champs ou l'occupation des espaces utilisés par les communautés pour la réalisation des activités traditionnelles entraîne le faible rendement actuel de ces activités. De ce fait, la population dépendant de la terre, loin de vivre des produits de la terre, devient dépendante de la ville pour la satisfaction des besoins nutritionnels.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE HOLL MONI



LÉGENDE

- Villages
- Agriculture vivrière
- Agriculture fruitière
- Chasse
- Pêche
- Pêche-étang
- Pylône
- Point d'eau
- Point d'eau aménagé
- Site sacré
- Rivière
- Pistes villageoises
- Route principale publique
- Océan
- Permis pétrolier 2005

Cartographes locaux : AAAAAAAAAAAAAA
 et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
 Réalisation : Didot N.
 © Octobre 2010, Juin 2011

APPU TECHNIQUE ET LOGISTIQUE



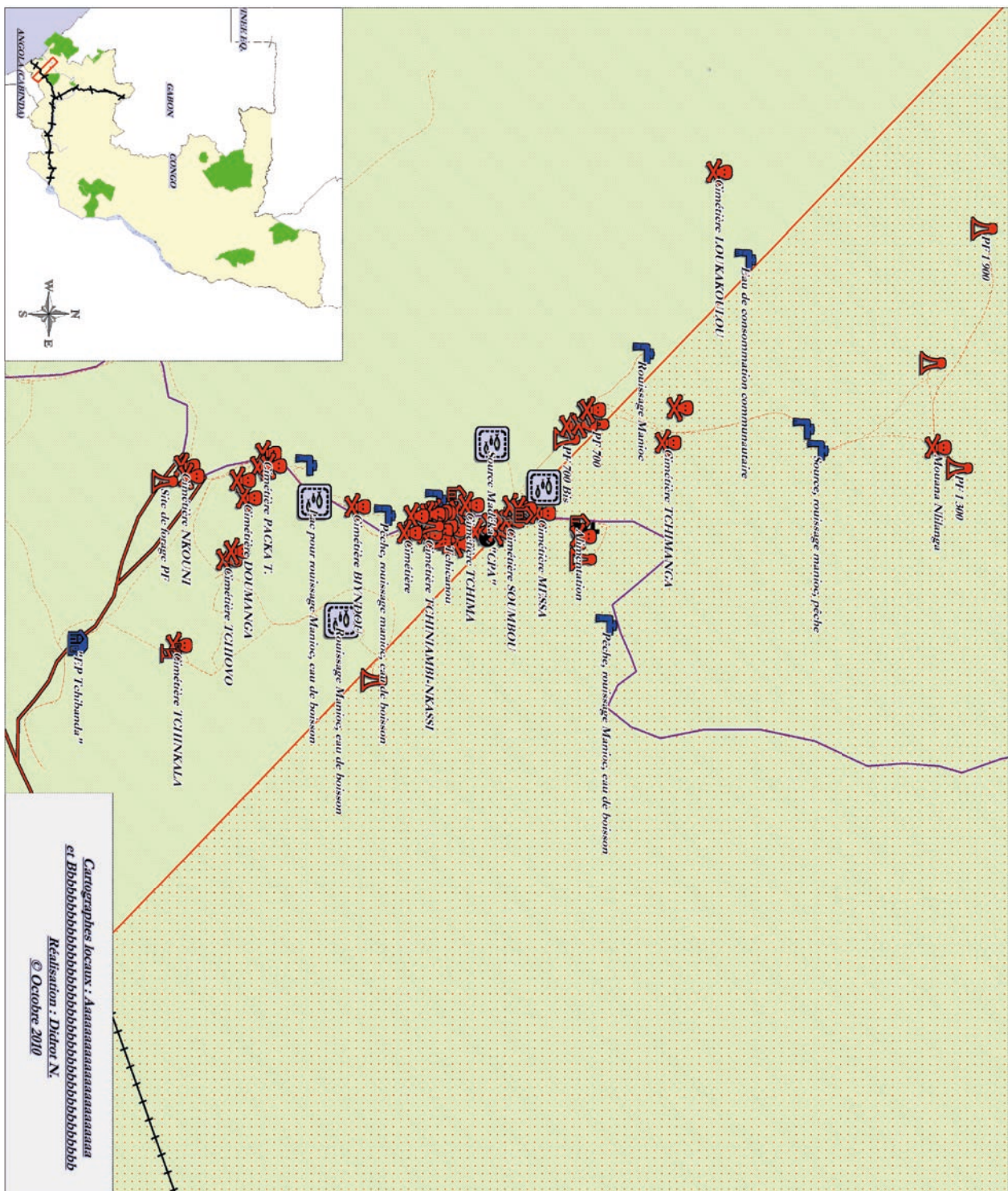
HOLL MOGNI

Tout petit en ce qui concerne son centre (sud-est de la carte), le village Holl-Moni s'étire ensuite en suivant l'axe routier dans la direction du Bas Kouilou (nord-ouest). Une petite incursion est faite dans le parc (la réserve de Tchimpounga), érigé en 1992. Les opérations de mise en défens de cette zone ont entraîné entre autres conséquences, le déplacement du village dont l'ancien site se trouve encore cartographié sur la carte, au cœur de cette forêt. A cause de la création de la réserve, les populations du village sont devenues en partie dépendants en vivres des villes environnantes notamment Pointe Noire et Madingo-kayes étant donné l'interdiction de chasser, de couper le bois, de cultiver dans la réserve dont elles font l'objet.

La réserve a notamment spolié les populations qui utilisaient ces espaces et les ressources disponibles depuis belle lurette sans aucune contrepartie. L'accès y est désormais réglementé et la communauté y mène de moins en moins des activités, du moins en comparaison de la situation d'avant expulsion. Elle a tout de même pu garder le contact avec ce dernier site où certaines activités peuvent encore être menées. En effet sous la contrainte du besoin, ces populations s'y rendent quelques fois pour y conduire les activités traditionnelles. Il s'agit notamment de la collecte des produits forestiers, la chasse et la pêche du poisson d'eau douce que le site du nouveau village ne permet pas de conduire.

La contraction de l'espace villageois tient en partie à ce déplacement du village mais également à la différence du nouveau site qui est celui de la côte. Tout de même, les habitants ont courageusement pris possession du nouveau site et essaie d'y laisser leurs marques. La pêche, l'agriculture, le ramassage sont entre autres les activités que ces populations continuent de mener dans ce nouveau site. C'est un processus qui prend du temps, mais qui est irréversible. En conséquence, de nouvelles coutumes et habitudes sont développées par les populations pour s'adapter au nouvel environnement ou plus tôt à la monotonie du site actuel. La concurrence de l'exploitation pétrolière aux activités villageoises s'exerce essentiellement sur une partie de la côte sans en sous-estimer les effets nocifs potentiels sur cette zone et sur l'ensemble de la région.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE TCHICANOU



LÉGENDE

- = Village
- Point Permis Sables bitumineux ENI
- Antenne de télécom
- Chefferie
- Ecole
- Eglise
- Haute tension
- Infrastructure communautaire
- Infrastructure ENI
- Pêche
- Point d'eau
- Site sacré

- Piste villageoise
- Route principale publique
- Chemin de fer
- Ruisseau
- Rivière
- Fleuve_Congo
- Océan
- Aires protégées
- UFA_2006
- Permis_petrole_2005
- Permis_minier_2005
- Permis Sables bitumineux ENI
- Pays d'Afrique centrale par NOM="Congo"

APPLI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

CDIP Pointe-Noire

et

Cartographies Locaux : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
 Réalisation : Didier N.
 © Octobre 2010



TCHICANOU

Tchicanou est un village bien desservi à la fois par le réseau routier notamment la route nationale qui traverse le village et qui la scinde en deux, de part et d'autre de la celle-ci. Le village a développé ses activités en suivant essentiellement le tracé routier et Les habitants du village provenant des villages environnants qui se sont installées dans la zone.

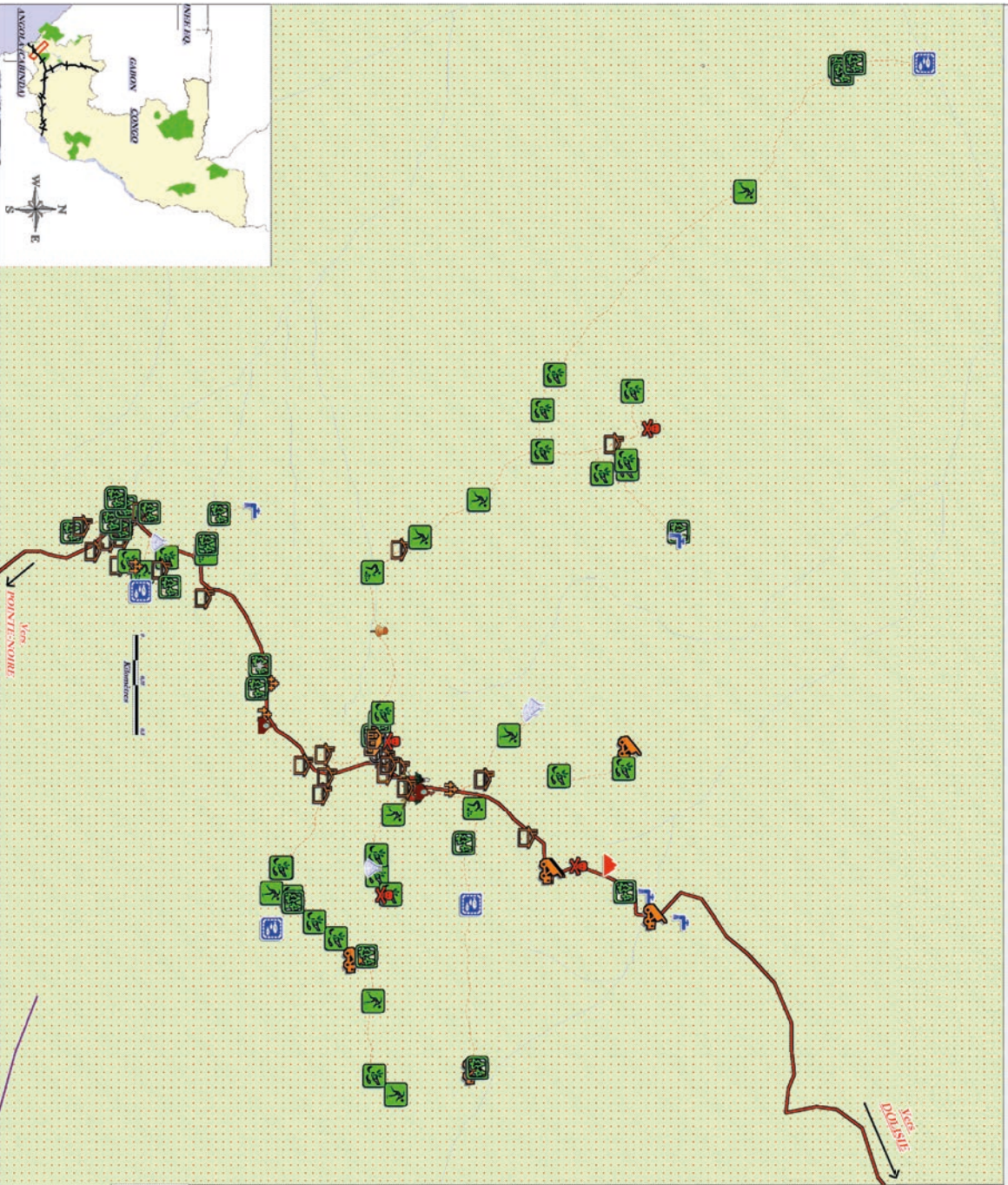
Plus récemment, à la faveur du zonage forestier, ce village a été classé comme appartenant totalement à une Unité Forestière d'Aménagement (UFA), ouvrant ainsi de fait tout son patrimoine à l'exploitation d'entreprise forestière et d'autres opportunistes au mépris des intérêts des communautés locales. Le village est désormais dépourvu d'arbres de ce fait aggravé par le recours des populations à la matière ligneuse pour les besoins de cuisine et autres besoins domestiques.

L'exploitation occupe avec ses installations tout l'espace communautaire. Du nord au sud, et de l'ouest à l'est, les plateformes jonchent l'espace et ravissent la vedette aux activités communautaires, sans oublier son potentiel polluant. Il y a quelques années, il y a eu déversement de brut provenant des plates formes qui a asséché les arbres et plantations. Pendant un certain temps, aucune activité agricole n'a pu être réalisée dans la zone durant plusieurs années. Mais, les populations ont actuellement repris avec l'agriculture. Ceci entraine une certaine confusion spatiale avec une construction sans discernement des infrastructures pétrolières aussi bien au nord et au sud.

Il y a quelques temps, un permis a été attribué à une compagnie pétrolière pour effectuer de la recherche et ensuite de l'exploitation des sables bitumineux dans la région. Une partie de ce village est ainsi dévolu prioritairement à cet opérateur qui y jouit des droits exclusifs.

Les activités communautaires sont essentiellement la pratique de l'agriculture, la chasse à petite échelle et la pêche qui continuent de se faire dans un tel environnement qui ne doit pas du tout être favorable non seulement à cause de la compétition à l'accès à l'espace, mais aussi parce que la trop grande proximité des installations pétrolières.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE NTANDOU MILOMBA



LÉGENDE

- Village
- Point Pémis Sables bitumineux (PN)
- Agriculture vivrière
- Agriculture fruitière
- Chasse
- Chefferie
- Grande école
- Collège PP
- Éducation
- Église
- Infrastructure sociale
- Layon (MPD)
- Pêche
- Point d'eau
- Ravin
- Ressource hydrique
- SATT 5
- Site sacré
- Stade de football
- Travaux routiers
- Pistes villageoises
- Route provinciale publique
- Chemin de fer
- Ruisseau
- Rivière
- Pleure Congo
- Aires protégées
- UFA 2006
- Pémis minier 2005
- Pémis Sables Bitumineux (PN)

Cartographies locaux : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
 Résultat : Didot N.
 © Octobre 2010

APPUI TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Centre pour l'Environnement et le Développement

TANDOU MILOMBA

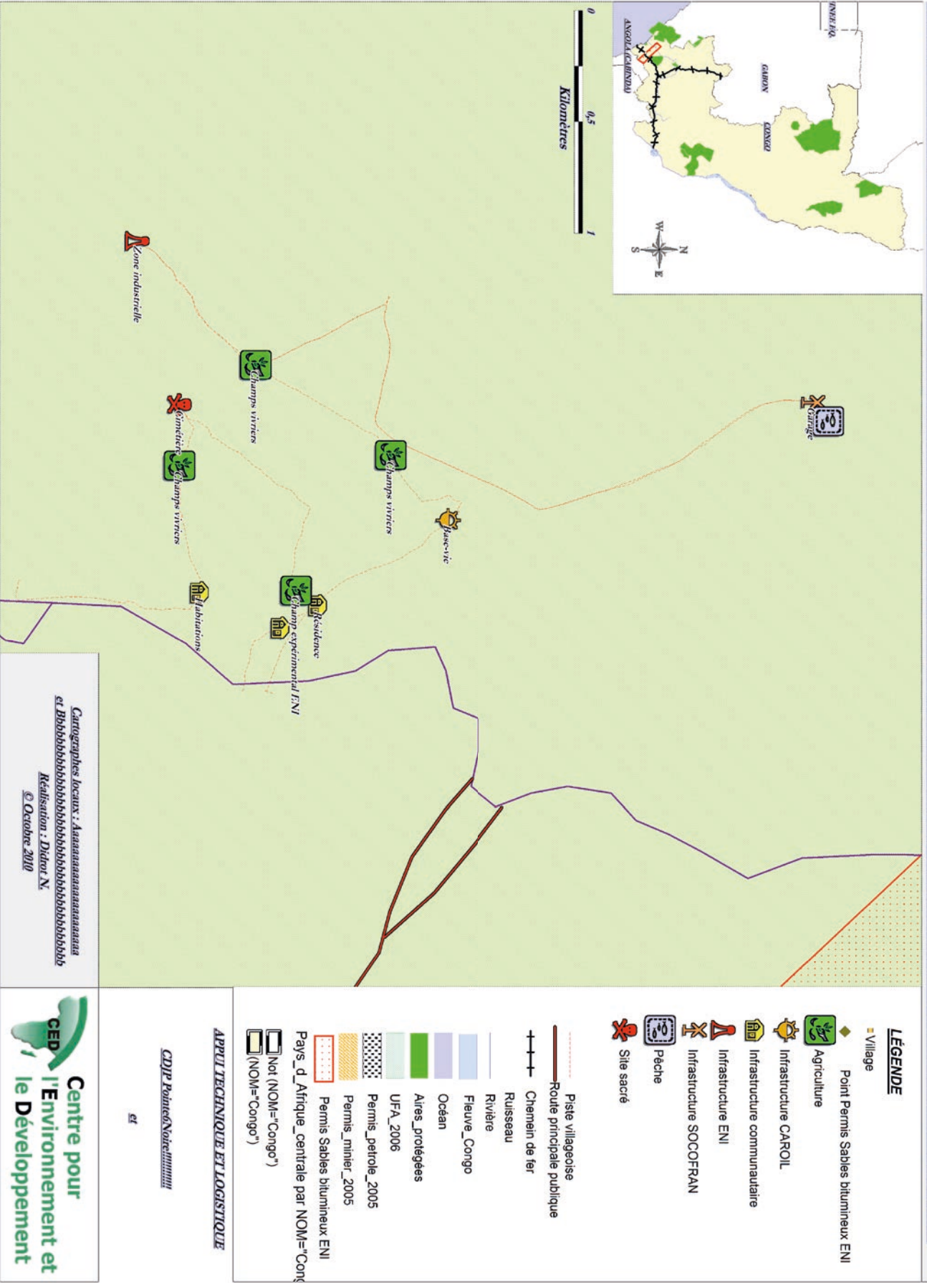
L'espace de travail du village quoique assez restreint est assez bien desservi. Il est reparti de part et d'autre de l'axe routier Pointe-Noire/Brazzaville qui parcourt la carte en diagonale (sud-ouest vers nord-est). Cette voie qui reste bitumée par une compagnie chinoise de travaux publics a positivement affecté la vie du village en améliorant l'accessibilité entre autres. Le chemin de fer qui fait le même itinéraire que la route, passe également par ce village sans s'y arrêter, aucune gare n'y existant évidemment car devant au projet de la société MPD qui a avorté. Le chemin de fer devait servir au transport des minerais projetant d'être exploités dans le département voisin.

De façon générale, dans le village Tandou Milomba, on trouve encore une palette variée d'activités traditionnelles (agriculture, chasse, cueillette...). L'agriculture par exemple au nord-ouest et sud-est de carte occupe une part importante de l'espace de travail tandis que l'espace intermédiaire (centre de la carte) quant à lui est utilisé pour la petite chasse (gibier destinée à la consommation domestique), la cueillette et/ou le ramassage (feuilles de manioc, *Gnetum Africanus*) et les lieux de mémoire pour les populations (cimetières).

On a un cas de village dont l'agression extérieure est encore faible sur son organisation interne et dont l'espace sert encore prioritairement à faire face aux besoins du quotidien de la communauté. Il faut dire que les activités extractives n'ont pas réellement commencé dans ce village. Pour cela, on note peu d'impact négatif. Mais des prospections ont été réalisées en vue de l'exploitation des sables bitumineux par Eni Congo.

Même si tous les besoins ne sont guère satisfaits, les ressources disponibles peuvent permettre d'envisager une intensification de la mise en valeur sereine de ces espaces dont la communauté en détient encore le contrôle. L'on pourrait se rapprocher tout de même de la rupture de cette harmonie entre ces populations et leur espace de vie d'une part et le contrôle communautaire de ces ressources d'autre part si les dynamiques en cours venaient à se confirmer. En effet, avec le layon ouvert par MPD et les activités d'exploration réalisées par la compagnie Eni Congo, il est probable que la cohabitation poserait problème à la longue notamment lorsque les activités industrielles prendront réellement cours.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE BONDI



- LÉGENDE**
- Village
 - ◆ Point Permis Sables bitumineux ENI
 - 🌿 Agriculture
 - ☀️ Infrastructure CAROIL
 - 🏠 Infrastructure communautaire
 - 🏗️ Infrastructure ENI
 - 🏗️ Infrastructure SOCOFRAN
 - 🐟 Pêche
 - 👤 Site sacré

- 🛤️ Piste villageoise
- 🛣️ Route principale publique
- 🚶 Chemain de fer
- 🌊 Ruisseau
- 🌊 Rivière
- 🌊 Fleuve_Congo
- 🌊 Océan
- 🌿 Aires protégées
- 📄 UFA_2006
- 📄 Permis_petrole_2005
- 📄 Permis_minier_2005
- 📄 Permis Sables bitumineux ENI
- 📄 Pays_d_Afrique_centrale par NOM="Congo"
- 📄 Not (NOM="Congo")
- 📄 (NOM="Congo")

APPU TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

CDIP Pointe-Noire

et

Cartographies locaux : AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA
 et BBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB
 Réalisation : Didot N.
 © Octobre 2010



BONDI

Jadis beaucoup plus grand, l'espace du village Bondi s'est réduit comme une boule de chagrin, se confinant désormais à la bande de terre comprise entre l'axe principal (Pointe-Noire Brazzaville) qui traverse la carte du Sud vers le Nord et les installations d'ENI. Le terroir villageois ainsi pris en sandwich n'a cessé de subir des pressions restrictives provenant des activités d'exploitation pétrolière notamment la construction de la base vie des sociétés pétrolières.

Sur ces entrefaites, l'organisation spatiale a volé en éclat, le principal déterminant spatial étant désormais la présence ou non d'une infrastructure pétrolière. C'est ainsi que l'on enregistre une véritable dépossession territoriale de ce cadre historiquement villageois d'autant les marqueurs spatiaux de traditionnels qu'ils étaient se sont progressivement mutés en infrastructures d'hydrocarbures, affectant même le langage des habitants du village et plus encore la vie au village. Ainsi par exemple, la zone d'habitation est désormais le seul cadre dans lequel il faut trouver le lopin à mettre en culture contrairement à ce qui se faisait autrefois, les étendues de terre qui environnaient le village constituaient non seulement une réserve foncière mais également la zone agricole pour les habitants du village. Ces derniers vivent désormais dans un espace qui n'est pas résultat de leurs efforts de transformation, de domestication. Ils vivent chez eux comme ailleurs, sans avoir aucune prise sur leur environnement ni actuellement ni dans un futur plus ou moins proche.

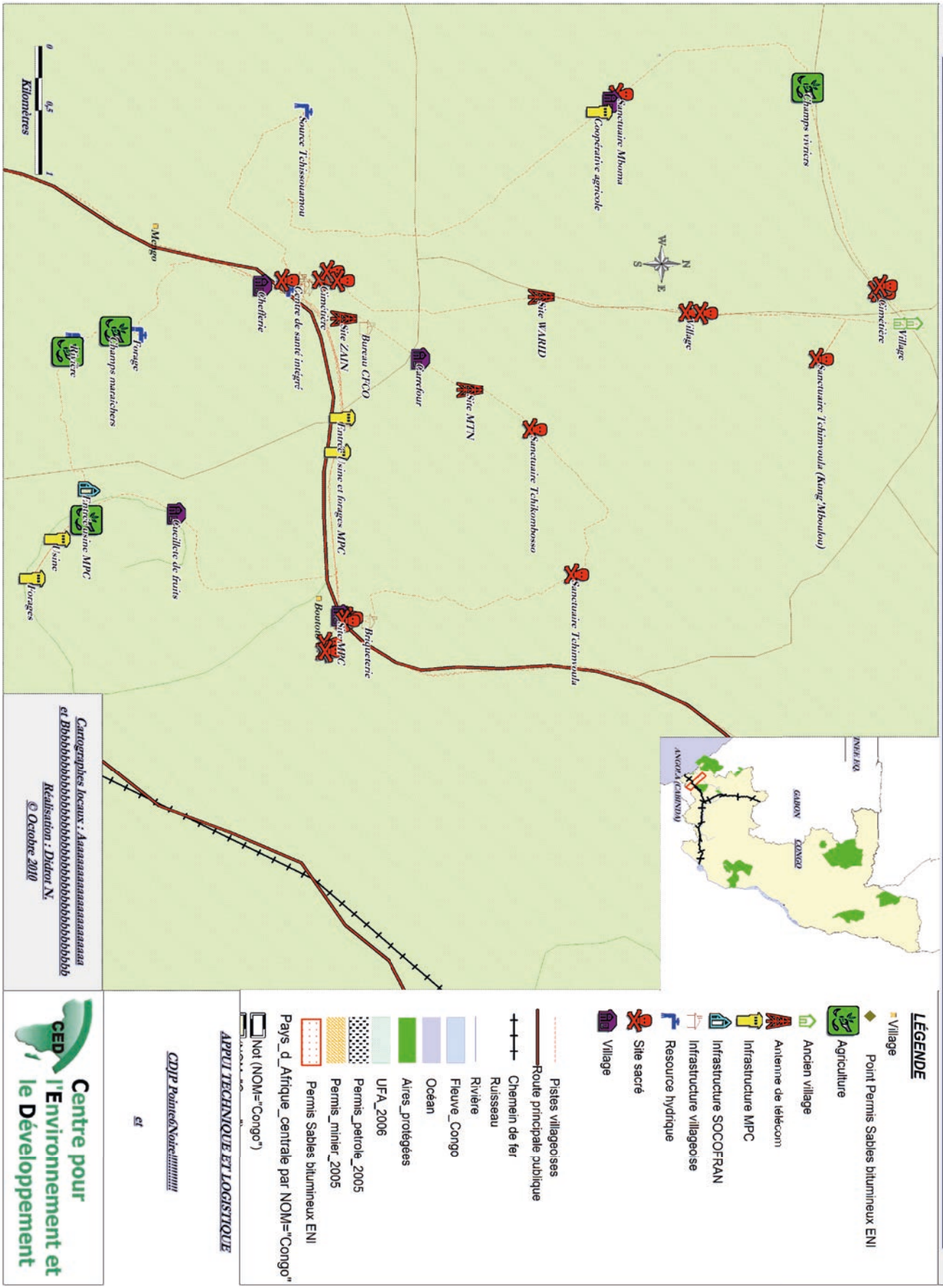
Le caractère lâche du maillage des activités traditionnelles indique la perte progressive de l'appropriation de leur espace. La richesse et la densité du finage fait de multiples sentiers villageois n'est plus qu'un lointain souvenir que les jeunes gens ont de la peine à se remémorer. Les activités traditionnelles (pêche, chasse, agriculture...) étant rares voire rendues difficiles par la concurrence déloyale des autres formes de mise en valeur entreprises par les acteurs industriels actifs dans l'exploitation pétrolière (pipelines, terminaux pétroliers, plateformes, décharges ainsi que leur périmètre de sécurité ...). Les seules activités agricoles résistent encore aux assauts répétés et impitoyables du pétrole sur le village Bondi. Là encore, la tendance interdit d'entretenir le moindre espoir car dans certains endroits du village, on a pu enregistrer des champs vivriers totalement sinistrés du fait d'une pourriture provenant de l'activité de forages pétroliers qui empêche la croissance du manioc, aliment de base dans la région. Cependant, les plus tenaces continuent de se livrer à l'agriculture comme un pis-aller lorsqu'il leur reste encore de l'espace de la cour. Le champ expérimental d'ENI qui avait l'ambition de démontrer aux locaux que leurs techniques culturelles étaient seules en cause n'a pas non plus donné meilleur résultat. Il est d'ailleurs à l'abandon, n'ayant pas pu faire long feu comme les champs de gens du village qui n'ont pas d'autres alternatives. Il faut dire aussi qu'il y a un changement de style de vie dans la mesure où les femmes qui avant s'adonnaient à l'agriculture ne le font que pour la subsistance de la leur famille car dépendant actuellement du salaire

de leurs maris employés dans les sous-traitances) De plus, la consommation des eaux de sources) à cause de la probable pollution des eaux qui sont par ailleurs interdites de consommation. La compagnie se charge autant qu'elle le juge nécessaire de rationner de l'eau aux populations de ce village, une fois tous les deux jours dans le meilleur des cas.

Le style de vie ordinaire « traditionnel » a muté vers un mode quasi urbain sans que les infrastructures et les moyens qui devraient les accompagner ne suivent. On n'y prélève presque plus rien dans la nature. Il faut tout acheter et bien souvent pour ne rien arranger, il faut se rendre à Pointe-Noire pour se procurer des victuailles. Depuis lors, il y a plusieurs activités commerciales qui se sont développées : des boucheries qui vendent des vivres congelés et des restaurants aux alentours de la base vie et du site Boundi.) Et autres comme on serait attendu dans le cas d'une mutation naturelle. Tout le monde – la jeunesse désœuvrée en particulier – attend d'être recrutée à ENI pour avoir une nouvelle raison de vivre. Les quelques marginaux qui y sont déjà et s'occupent de tâches relatives à la sécurité, à l'hygiène, et du catering font pâlir d'envie les autres habitants du village par les acquisitions (vêtements, radio, CD/DVD Player...).

La nuit ne tombe plus que rarement ici, car en règle générale un grand feu de gaz (torchères) arrive continuellement à prendre le dessus sur l'obscurité le soir venu et a le don de troubler la vie des hommes et des animaux dont l'horloge biologique doit se débrouiller pour défier le cycle naturel (jour/nuit). Il reste que l'empreinte de la compagnie exerçant dans ce village est visiblement négative, les opérations de rattrapage n'ayant pas encore franchement commencé comme c'est le cas à Djeno.

CARTE DE L'UTILISATION DU TERROIR PAR LES HABITANTS DU VILLAGE MENGO



MENGO

Mengo est un village situé à 10 km de Pointe-Noire qui s'est déplacé du premier site du village vers un nouveau sans avoir définitivement cessé la fréquentation de l'ancien. Ce qui en fait un village en forme de parenthèses. Ces parenthèses sont comblées à la fois par les témoins de la longue occupation humaine et les infrastructures industrielles.

Ce même village connaît les actions croisées des carrières et de la société MPC (MAG Minéral potasses Congo) qui y exploite la potasse.

L'ancien village au nord-ouest de la carte a assurément perdu l'essentiel de sa superbe d'antan et ne consiste plus qu'en champs. On note dans le village, la présence des infrastructures pétrolières (pipes lines) et minières qui sont à l'origine de plusieurs impacts constatés dans le village résultant des activités de la compagnie MPC, d'EFC Eucalyptus Fibre du Congo qui y exploite le massif forestier et des travaux de terrassement réalisés par la compagnie de Socofran.

Les sites sacrés sont nombreux au centre de la carte et témoignent de la relation forte voire l'hyper dépendance que cette population entretient avec son environnement. Tout cet espace a été délaissé au profit du nouvel espace du village dans le sud de la carte.

Ce nouveau village quoique restreint n'offre pas à ces habitants la possibilité de s'adonner à la chasse et à la collecte de produits forestiers. En revanche, il permet néanmoins aux populations de cultiver les spéculations dont elles ont besoin et qui peuvent encore germer sur ce sol. Un point d'eau approvisionne le village mais il apparaît déjà que l'intérêt pour cet espace ne manque ni chez MPC, ni chez Socofran, en témoignent les installations encore timides mais suffisamment indicatives de ce que l'avenir de cet espace lui aussi pourrait être compromis.

Conclusion

Leçons et perspectives

La réalisation de la cartographie participative des villages pétroliers et miniers des départements de Pointe Noire et du Kouilou a été riche d'enseignements tant pour la Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe Noire que pour les communautés riveraines. Force a été de constater l'engouement des populations riveraines pour la protection de leurs droits eu égard aux diverses activités industrielles dans leurs localités.

Cette expérience a permis de renforcer l'engagement de la CDJP d'œuvrer pour le bien-être des populations riveraines et de mettre en exergue les potentialités des communautés riveraines à savoir la capacité d'appropriation des connaissances acquises lors des formations et des collectes des données.

Il est vrai que la responsabilité du développement communautaire incombe aussi bien aux pouvoirs publics, aux compagnies pétrolières et minières qu'aux populations des villages où sont exploitées les différentes ressources naturelles.

Il est donc du devoir de tous d'œuvrer pour une meilleure prise en compte des droits des communautés riveraines dans les projets industriels développés.